



Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier dans lequel vous me sollicitez en tant que candidat à la mairie de Meyzieu.

Vos préoccupations concernant **l'éthique et la probité** dans l'exercice d'un mandat municipal sont pour notre équipe au centre même du **renouveau démocratique** qu'exige la situation actuelle, particulièrement dans notre ville.

C'est pourquoi la **transparence de l'action publique, la participation des citoyens** aux décisions locales, la **disponibilité des élus** et le respect de l'opposition font partie de nos engagements. Une double page de notre programme de 1^{er} tour s'intitule : **démocratie ouverte et gouvernance partagée**. En plaçant en seconde position notre équipe renforcée depuis par une alliance, les électeurs nous donnent, comme **seule alternative crédible au maire sortant, la responsabilité** de mettre concrètement en œuvre nos engagements lors de notre futur mandat.

Concernant vos **4 questions**.

Nous venons de répondre à la **1^{ère}** : Afin que **nos concitoyens s'engagent dans la vie de leur commune** une **démocratie ouverte et une gouvernance partagée** qui remettent **les habitants au cœur des décisions** seront prioritaires et au cœur de l'éthique du mandat.

Q 2 : Ainsi parmi vos **31 propositions** ANTICOR pour ces élections les **3 points** concernant, la participation citoyenne, la transparence de l'action publique, et le contrôle de l'action municipale retiennent particulièrement notre attention.

Puisqu'il faut mettre en évidence **3 propositions** parmi les 31 nous retiendrons en priorité :

Pour le point 1 : associer la population aux décisions concernant les projets structurants de la ville par le biais des conseils de quartiers et de budgets participatifs, via des appels à projet.

Pour le point 2 : mettre en ligne les documents les plus importants et créer une commission de suivi et d'évaluation de l'action municipale

Pour le point 3 : encourager la formation des élus et des agents municipaux concernant les risques éthiques et les conflits d'intérêts.

Q3 : Nos actions concrètes une fois élus ?

Prioritairement nous vérifierons que les commissions et dispositifs que la Loi exige dans une commune de 35000 habitants avec des budgets importants, sont en place et actifs. Particulièrement le rôle de référent éthique obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants.

La création d'un conseil des associations doté d'un comité de pilotage, la mise en place de conseils de quartier avec des budgets participatifs, d'une commission de contrôle de suivi des travaux, la nouvelle impulsion donnée au conseil de développement permettront **une rénovation des pratiques démocratiques et éthiques.**

Q4 : élus municipaux et communautaires

Pour une commune de 35 000 h au sein de Lyon métropole qui exerce en partie des compétences communales (urbanisme, voirie...), c'est à la fois **complémentaire et indispensable** que des élus de la ville siègent au **conseil municipal et au conseil de la Métropole de Lyon**. La ville possède aussi des élus membres de droit d'instances variées (Grand-Parc de Miribel Jonage...)

Bien entendu comme nous nous y sommes engagés **l'exemplarité morale des indemnités des élus la communication des montants participeront à notre gestion rigoureuse de l'argent public**. Nous supprimerons par exemple la majoration de 15% de l'exécutif, autorisée par le CGCT pour les communes chefs-lieux de canton, alors que Meyzieu n'est plus dans un canton depuis 2015 et la création de la Métropole de Lyon.

Je reste à votre entière disposition avec mon équipe, pour davantage de précisions.

Issam BENZEGHIBA, candidat à la mairie de Meyzieu

